



Association de Solidarité Internationale Voiles Sans Frontières  
Maison des Associations • 12 Rue Colbert • CP 77 • 56100 LORIENT • France  
33 (0)6 25 69 02 55 • [contact@voilessansfrontieres.org](mailto:contact@voilessansfrontieres.org)  
RNA : W561001102 – SIREN/SIRET : 451 698 310 00104 – APE NAF : 9499Z  
Date de création : 29/05/1997

Michel LUBIN	Coprésident	<a href="mailto:michellubin@gmail.com">michellubin@gmail.com</a>
Nathalie REGIS	Coprésidente	<a href="mailto:n.regis.vsf@gmail.com">n.regis.vsf@gmail.com</a>
Patrick BOCHER	Trésorier	<a href="mailto:patrick.bocher22@gmail.com">patrick.bocher22@gmail.com</a>

## Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire Samedi 7 mai 2022

Nom de l'association : **Voiles Sans Frontières**

Adresse du siège social :

Maison des Associations  
12 Rue Jean Baptiste Colbert – CP 77  
56100 Lorient

Téléphone : 06 25 69 02 55

E-mail : [contact@voilessansfrontieres.org](mailto:contact@voilessansfrontieres.org)

Le samedi 7 mai 2022 à Lorient, les membres de l'association Voiles Sans Frontières se sont réunis au siège social en assemblée générale ordinaire sur convocation des Coprésidents.

Il a été établi une feuille de présence signée par les membres en leur nom propre ou en tant que mandataire avec un pouvoir valable. Celle-ci est annexée au procès-verbal.

L'assemblée était présidée par Mme Nathalie REGIS et Mr Michel LUBIN, coprésident.es de l'association.

Ils sont assisté.es d'un.e secrétaire de séance, Monique VOISIN, salariée de l'association.  
M. Patrick BOCHER, trésorier de l'association, était présent.

L'assemblée a pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par les Président.es de séance :

- Bilan moral ;
- Bilan financier ;
- Affectation du résultat de l'année 2021 en report à nouveau positif, portant ce dernier à la somme de 39 665 € ;
- Modification du montant minimal / mois de la cotisation ;
- Election et renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration.

Il a été fait lecture des différents bilans : bilan moral, bilan financier et bilan d'activités.  
Lors du débat qui a suivi, les éléments suivants ont été avancés :

A l'issue du débat, les Coprésidents ont mis aux voix les questions suivantes, conformément à l'ordre du jour :



VSF Lauréat 2018 Fondation Air Liquide pour l'engagement social  
Site Voiles Sans Frontières • Facebook • Instagram



Association de Solidarité Internationale Voiles Sans Frontières  
Maison des Associations • 12 Rue Colbert • CP 77 • 56100 LORIENT • France  
33 (0)6 25 69 02 55 • [contact@voilessansfrontieres.org](mailto:contact@voilessansfrontieres.org)  
RNA : W561001102 – SIREN/SIRET : 451 698 310 00104 – APE NAF : 9499Z  
Date de création : 29/05/1997

- **Bilan moral :**

L'assemblée générale adopte le bilan moral à la majorité des suffrages exprimés : 50 voix

- **Bilan financier :**

L'assemblée générale adopte le bilan financier à la majorité des suffrages exprimés : 49 voix

- **Affectation du résultat de l'année 2021 en report à nouveau positif, portant ce dernier à la somme de 39 665 € :**

L'assemblée générale adopte l'affectation du résultat à la majorité des suffrages exprimés : 50 voix

- **Modification du montant de base la cotisation à 10 €/mois à partir du 7 mai 2022**

L'assemblée générale adopte ce montant à la majorité des suffrages exprimés : 50 voix

- **Bilan d'activités :**

L'assemblée générale adopte le bilan financier à la majorité des suffrages exprimés : 49 voix

- **Election et renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration :**

Après dépouillement des votes émis par les adhérents, l'assemblée élit :

Mme Martine BARDONNET : 50 voix

Mme Nathalie REGIS : 50 voix

Mme Michèle DURREAU : 50 voix

Mme Monique CAFFIER : 50 voix

M. Michel LUBIN : 49 voix

\*M. Charles TEISSON : 50 voix

(\*candidature déposée le 20 avril qui, en vertu de l'article 9 des statuts, a été acceptée par le conseil d'administration par dérogation).

en qualité de membres du conseil d'administration. Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 2 années.

Cette résolution est adoptée à la majorité des suffrages exprimés : 50 votants.



L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 17h30.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par les Coprésident.es de séance et le/la Secrétaire de séance.

A Lorient, le 7 mai 2022

Nathalie REGIS - Michel LUBIN  
Coprésident.es de séance

Monique VOISIN  
Le/le secrétaire de séance

## VOILES SANS FRONTIÈRES

Maison des Associations  
12 rue Jean-Baptiste Colbert - CP 77 - 56100 Lorient  
+33 6 25 69 02 55 - [contact@voilessansfrontieres.org](mailto:contact@voilessansfrontieres.org)  
N° Siret 451 698 310 00104 - APE 9499Z

En annexe : feuille de présence signée par les membres en leur nom propre ou en tant que mandataire, tableau récapitulatif des votes.

